

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du 28 Juin 2016

**Présents** : (compléter avec la liste d'émargement)

**Excusés** :

### **Ordre du jour** :

En préambule, Mr Dominique GUINEHEUX, adjoint à la Communauté de Communes en charge des équipements sportifs et du Tourisme prend la parole :

- La nouvelle Communauté de Communes a une population d'environ 28 500 habitants et comprend, en l'état actuel des choses 37 communes.
- la loi NOTRe du 07/08/2015 prévoit un rapprochement des 3 Syndicats d'initiative des 3 anciennes communautés de communes du Pays de Craon ( S.I. de Cossé le Vivien, S.I. de St Aignan-Renazé et S.I. du Craonnais) et il souhaite :
  - que l'AGE confirme un traité de fusion des 3 S.I., qu'elle définisse le statut et le rôle de la nouvelle association en relation avec le T.A.T. du Sud Mayennais
  - qu'il y ait un référent par commune de façon que la nouvelle association soit au plus près des gens sur le territoire.

Marie-Lou Blanchet, présidente du S.I. du Craonnais ouvre alors la séance.

### **Ratification du traité de fusion** :

Maître Ménard résume le traité de fusion signé le jour même par les 3 S.I. ( Mme Faguer pour le S.I. de St Aignan - Renazé, Mme Boiteux pour le S.I. de Cossé le Vivien et Mme Blanchet pour le S.I. Du Craonnais).

**Le traité de fusion par voie d'absorption est adopté à l'unanimité.**

### **Démission du C.A. du Syndicat d'initiative du Craonnais**

**Elle est adoptée à l'unanimité**

### **Les statuts de la nouvelle association**

Clotilde Faguer, ex-présidente du S.I. de St Aignan-Renazé fait lecture à l'assemblée des nouveaux statuts :

Nom de la nouvelle association : "**TOURISME EN PAYS DE CRAON**"

Cotisation : **1€**

Suivent quelques questions diverses :

- **Changement du nombre de communes** : il est pris acte de l'entrée ou de la démission de communes au sein de la Communauté de Communes du Pays de Craon ; l'association fonctionne avec le nouveau nombre de communes
- **Quorum** : pas de quorum, les décisions sont prises à la majorité des présents aux réunions mais qui auront été tous convoqués.

**Les statuts sont alors soumis au vote ; ils sont adoptés à l'unanimité**

## Modalités de fonctionnement :

Quatre commissions sont mises en place

1. *Commission accueil et information* : cette année, une embauche pour les mois de juillet et août ; l'accueil se fera uniquement à Craon au Mûrier, rue Alain Gerbault
2. *Commission Patrimoine, histoire et éditions*
3. *Commission animations et manifestations*
4. *Commission randonnée*

Après la distribution des bulletins d'adhésion et leur récolte, le conseil d'administration est composé de 2 membres de droit et 19 membres désignés parmi les présents à la réunion (10 pour Craon, 5 pour Cossé le Vivien et 4 pour St Aignan-Renazé)

### **Membres de droit :**

Mr GUINEHEUX Dominique Vice-président Commission Tourisme et Sports au Pays de Craon

Mme LABATTE Lucie Directrice du T.A.T (Territoires d'accueil Touristique Sud Mayenne)

1 référent par commune

### **Membres désignés ayant accepté :**

BEAULIEU Jacqueline  
BLANCHET Marie Lou  
BOITEUX Marie-Claude  
COCHERIE Olivier  
COLAS Paulette  
CROISSANT Cécile  
DUVACHER Thérèse  
ERNOUL Évelyne  
FAGUER Arnaud  
FAGUER Clotilde  
FILIPOT François  
GILET Bruno  
HALLOPAUX Joëlle  
LEMEE Jeanine  
LEVRARD Marie-France  
MENARD Christian  
MOREAU Gilbert  
THEZE Marie-Françoise  
THEZE Patrick

Les membres du C.A. se sont ensuite réunis pour élire le bureau ; il a été décidé :

❖ **3 coprésidentes** : Mmes Blanchet Marie-Lou, Boiteux Marie-Claude et Faguer Clotilde

- **Trésorier** : FAGUER Arnaud
- **Trésorier adjoint** : MENARD Christian
- **Secrétaire** : THEZE Marie-Françoise
- **Secrétaire adjoint** : FILIPOT François
- **Responsable commission patrimoine, histoire et édition** : ERNOUL Evelyne
- **Responsable commission accueil & information** : BLANCHET Marie-Lou
- **Responsable commission animation-manifestation** : BEAULIEU Jacqueline
- **Responsable commission randonnée** : HALLOPAUX Joëlle

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et l'A.G.E. se termine par un verre de l'amitié et ainsi des discussions informelles.

## **PROJETS EN COURS**

- A. Accueil, information & documentation en juillet et août au chalet du Mûrier à Craon (avec Julie Allemand)
- B. Randos-fraîcheur le mardi soir à Craon à 19h45 du 31 mai au 16 août inclus
- C. Foire de Craon : permanences à assurer & vente de livres
- D. Festival des embuscades à Gastines le 2 octobre
- E. Circuit des crèches en décembre
- F. Représentation aux réunions départementales et du Sud Mayenne Tourisme
- G. Prévoir le plus rapidement possible une réunion du C.A. pour :
  - a) faire le point sur le nombre d'adhérents
  - b) mettre en place les commissions
  - c) lister les projets

Reste à faire : réunion prévue avec Mr Ménard le 12 juillet .

Les documents (Traité de Fusion & Statuts) pour la sous-préfecture :

La clôture des comptes des 2 S.I Cossé et St Aignan

*FIN le 3 Juillet 2016*

